

**ÉTABLISSEMENT**

**Commune du Cannet des Maures (83)**  
Parc Henri Pellegrin

83340 Le Cannet-des-Maures

**AVIS DE MARCHÉ****SERVICES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Commune le Cannet-des-Maures (83), Numéro national d'identification : 21830031700011, Contact : DGS Le Cannet des Maures, Parc Henri Pellegrin, 83340 Le Cannet-des-Maures, FRANCE. Tél. : +33 494500600. Courriel : m.arancibia@lecannetdesmaures.com. Code NUTS : FRL05.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.lecannetdesmaures.com/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** **Marché de service d'assurances pour les besoins de la commune du Cannet des Maures**

**II.1.2) Code CPV principal**

66515000

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

**assurances pour les besoins de la commune du Cannet des Maures Lot 1 : Assurance dommages aux biens et risques divers ; lot 2 : assurance des risques statutaires du 01/01/2023 au 31/12/2025**

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

**II.2) DESCRIPTION****LOT N° 1**

**II.2.1) Intitulé :** **Assurance dommages aux biens et risques divers**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

66515000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL05

**II.2.4) Description des prestations**

**Le présent contrat a pour objet de garantir l'ensemble des biens, dont la commune du CANNET DES MAURES peut avoir la**

propriété, la garde ou l'usage à un titre quelconque, contre les risques des dommages aux biens et les frais et pertes et responsabilités consécutives.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 45%

##### Qualité

Valeur technique : 55%

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2023. Jusqu'au : 31 décembre 2025.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

### LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : assurance des risques statutaires

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66512000

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

#### II.2.4) Description des prestations

Le présent contrat a pour objet de garantir les risques des fonctionnaires territoriaux, personnels titulaires et stagiaires affiliés CNRACL, de la commune du Cagnet des Maures contre les risques de maladie ordinaire, maternité et adoption, longue maladie, congé de longue durée, Accident et maladie imputable au service, indemnités journalières et frais médicaux, décès.

L'assureur prend en charge tout ou partie des sommes restant à charge de la commune en application des dispositions législatives et réglementaires régissant le statut des agents permanents ou stagiaires.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 45%

##### Qualité

Valeur technique : 55%

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2023. Jusqu'au : 31 décembre 2025.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

## II.2.14) Informations complémentaires

### Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

###### Liste et description succincte des conditions :

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur/du fournisseur/du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise

##### III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

#### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

##### III.2.1) Informations relatives à la profession

##### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

inscription registre professionnel

Attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurance en cours de validité

##### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

##### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

### Section IV : Procédure

#### IV.1) DESCRIPTION

##### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

##### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

##### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

##### IV.1.5) Information sur la négociation

##### IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

##### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

##### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

##### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mercredi 30 novembre 2022 - 12:00

##### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

##### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

##### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

##### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : jeudi 01 décembre 2022 - 12:00

### Section VI : Renseignements complémentaires

**VI.1) RENOUELEMENT**

**Il s'agit d'un marché renouvelable** : Non

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

**La facturation en ligne sera utilisée**

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Toulon 5 rue Racine , 83000 TOULON FRANCE.

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation****VI.4.3) Introduction des recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

19 octobre 2022